



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-42427>

Département(s) de publication : **10**

Annonce n° **24-42427**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Troyes

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21100374400011

Ville : TROYES

Code postal : 10000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 10

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=31006>

Identifiant interne de la consultation : 202404081503

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Bruno Baudoux

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Copie de la délégation de pouvoir/signature autorisant le signataire à engager la personne qu'il représente, le cas échéant, - Attestation d'assurance pour les risques professionnels en cours de validité, Présentation d'une liste de références travaux réalisés au cours des 3 dernières années, pouvant être appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, les dates et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin, relatives à des travaux similaires. Pour présenter leur candidature, les candidats peuvent soit utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat), soit une attestation sur l'honneur, soit le Document Unique de Marché Européen (DUME). Conformément à l'article R. 2143-13 du Code de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement : - par le

biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel, - ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Les documents justificatifs et moyens de preuve qui ont déjà été transmis au Pouvoir Adjudicateur dans le cadre d'une précédente consultation demeurent valables. Si le candidat entend faire application de cette clause, il devra indiquer dans son dossier de candidature la liste des documents déjà fournis ainsi que le nom de la consultation par laquelle il a transmis lesdits documents.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Le jugement des propositions sera effectué dans les conditions prévues à l'article R.2152-7 du Code de la Commande Publique au moyen des critères suivants pour chaque lot :- Coût des travaux, noté sur 10 points, pondération 60%, jugé au regard du montant du cadre de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF). - Valeur technique de l'offre, notée sur 10 points, pondération 40%, appréciée au regard du mémoire technique du candidat portant sur les points suivants : - Les moyens humains et matériels affectés au chantier pour répondre aux besoins du maître d'ouvrage : l'équipe affectée (expériences, formations, qualifications) et le matériel utilisé (notés sur 5 points), - La méthodologie de mise en œuvre proposée pour la réalisation des différentes tâches de travaux dans le respect des délais d'exécution prévus par le calendrier prévisionnel (notée sur 3 points), - Les actions mises en œuvre en matière de protection de l'environnement en ce qui concerne la gestion des déchets générés pendant les activités du chantier (notées sur 2 points).

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 13/05/2024 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de sécurisation des clôtures de l'école maternelle et de l'accueil de loisirs Louis Dumont-.

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La consultation porte sur les travaux de sécurisation des clôtures de l'école maternelle et de l'accueil de loisirs Louis Dumont. Cette consultation porte uniquement sur les lots n°1 « Maçonnerie/Dépose » et n°2 « Clôtures » étant donné que les travaux liés au lot n°3 seront effectués en régie ou par l'entreprise adjudicataire de l'accord-cadre relatif aux travaux de maintenance courante dans les bâtiments communaux. La consultation est passée selon une procédure adaptée en application des articles L. 2120-1-2°, L. 2123-1 et R. 2123-1-1° du Code de la commande publique. La durée globale du marché est de 8 mois à compter de la date de réception de la notification du marché au titulaire. Un calendrier détaillé d'exécution sera effectué avec l'entreprise titulaire durant la période de préparation. Le délai global d'exécution des travaux tous lots confondus est de 6 semaines comprenant y compris la période de préparation : La période de préparation d'une durée de 3 semaines pour chacun des lots, débutera à compter de la date prescrite par l'ordre de service de démarrage. Le délai d'exécution du lot n°1 est de 1 semaine et débutera à compter de la date prescrite par l'ordre de service de démarrage sur la base du calendrier prévisionnel et du calendrier détaillé d'exécution établi durant la période de préparation. L'ordre de service sera notifié au titulaire et vaudra ordre de service de démarrage aux dates prévues par le calendrier détaillé d'exécution. Le délai d'exécution du lot n°2 est de 3 semaines et débutera à compter de la date prescrite par l'ordre de service de démarrage sur la base du calendrier prévisionnel et du calendrier détaillé d'exécution établi durant la période de préparation.-.

Lieu principal d'exécution du marché : Ecole maternelle / Accueil de loisirs Louis Dumont 135 rue Etienne Pédron 10 000 TROYES

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Maçonnerie / Dépose

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45262522

Lieu d'exécution du lot : Ecole maternelle / Accueil de loisirs Louis Dumont 135 rue Etienne Pédron 10 000 TROYES

- **Description du lot :** Clôtures

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 44316500

Lieu d'exécution du lot : Ecole maternelle / Accueil de loisirs Louis Dumont 135 rue Etienne Pédron 10 000 TROYES

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Pour la visite, les candidats devront contacter : Madame Apolline Corbet - Tel : 06 35 59 13 22- Mail : appoline.corbet@ville-troyes.fr Ou en cas d'absence Monsieur Cédric Martin - Tel : 03 10 72 10 60 - 06 78 86 87 92 - Mail : cedric.martin@ville-troyes.fr

Autres informations complémentaires : A titre indicatif : date prévisionnelle de notification : juin 2024; date prévisionnelle de la période de préparation : juin 2024; - date prévisionnelle de début des travaux : juillet 2024. La présentation de variante n'est pas autorisée. Il n'est pas prévu de prestations supplémentaires éventuelles. Durée de validité des offres :120 jours à compter de la date de remise des offres. Si négociation : 90 jours à compter de la date de remise des offres négociées. Le Maître d'ouvrage procédera à des négociations financières avec les candidats ayant présenté une offre conforme ou régularisable. En application de l'article R.2123-5 du Code de la Commande Publique, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Candidat unique ou groupement de candidats. Aucune forme de groupement n'est imposée. Néanmoins, le Maître d'Ouvrage interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article R. 2142-21-1° du Code de la commande publique. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R. 2142-24 du Code de la commande publique. Financement : Ville de Troyes. Financement attendu : Dotation de Soutien à l'Investissement Local. Règlement des dépenses par virement bancaire. Avance : Il sera fait application des articles R.2191-3 à 12 du Code de la Commande Publique. Retenue de garantie de 5 % uniquement pour le lot n°2 pouvant être remplacée par une garantie à première demande ou par une caution personnelle et solidaire dans les conditions prévues aux articles R. 2191-32 à R. 2191-42 du Code de la Commande Publique. Cette sûreté porte sur l'intégralité des prestations, objet du marché. Intérêts moratoires : le défaut de paiement dans les délais prévus à l'article ci-dessus fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement. Conformément à l'article R. 2192-31 du Code de la commande publique, le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de 8 points. Le retard de paiement donne lieu, de plein droit et sans autre formalité, au versement d'une indemnité forfaitaire

pour frais de recouvrement, dont le montant est fixé à 40 euros par retard constaté. Dossier de consultation disponible gratuitement sur le profil d'acheteur <http://www.xmarches.fr> Les candidats devront transmettre leur offre par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.xmarches.fr> avant les dates et heures limites de réception des offres. Demande de renseignements d'ordre administratif ou technique par écrit via la plateforme <http://www.xmarches.fr> rubrique "poser une question" pour les candidats identifiés dans les 6 jours calendaires qui précèdent la date de remise des offres. Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même soumissionnaire, seule est ouverte la dernière offre reçue par l'acheteur dans le délai fixé pour la remise des offres. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Châlons-En-Champagne 25, rue du Lycée 51036 Châlons-En-Champagne, tél. 03-26-66-86-87, courriel : greffe.tachalonsenchampagne@juradm.fr, adresse internet : <http://chalons-en-champagne.tribunaladministratif.fr/>. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Mairie de Troyes place Alexandre Israël B.P. 767 10026 Troyes Cedex, tél.: 03-25-42-34-86,

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/04/2024